LE BULLETIN DU SAPEUR

Magazine municipal d'informations

www.lure.fr

2ème semestre 2026



LURE

LABEL FRIPE
RESPONSABLE & SOLIDAIRE

DES NOUVEAUTÉS
TOUS LES JOURS
À **PRIX MINI** !



= 10€



= 15€



Route de Belfort - LURE
(anciennement Chausséa, à côté de Kiabi)

VÊTEMENTS POUR TOUTE LA FAMILLE - LINGE DE MAISON

Un Whopper®, sinon rien. Parce qu'un vrai burger, ça ne se discute pas.



BURGER KING

RCS VESOUL 902 261 593 - TM & © 2025 Burger King Company LLC. Utilisée sous licence. Tous droits réservés.

Burger King® Lure

Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour. www.mangerbouger.fr

Chères Luronnes, chers Lurons,

2026 aura été une année de mouvement, de rencontres et d'action. Depuis notre installation, une conviction guide notre équipe : une ville avance lorsqu'elle reste proche de ses habitants et qu'elle prépare l'avenir sans oublier personne.

Ces derniers mois l'ont montré : ouverture de France Services, 20e Foire de Lure, nouvelle saison culturelle, soutien aux associations, rencontres avec nos commerçants, entrepreneurs et acteurs de santé… Lure vit, entreprend et se rassemble.

Je veux aussi remercier celles et ceux qui font vivre notre ville au quotidien : agents municipaux, bénévoles, sapeurs-pompiers, forces de sécurité, associations et partenaires. Leur engagement mérite notre reconnaissance.

2027 nous donnera de nouveaux défis à relever : poursuivre la transformation de Lure, renforcer son attractivité, améliorer le cadre de vie et préparer les 60 ans de notre jumelage avec Asperg.

Notre cap est clair : être présents, agir avec sérieux, protéger l'essentiel et faire grandir Lure avec vous.

À chacune et chacun d'entre vous, je souhaite de très belles fêtes de fin d'année, chaleureuses, fraternelles et heureuses.



Stéphane FRECHARD
Maire de LURE

[SOMMAIRE]

4 **L'AGENDA DE L'HIVER 2026**

6 **VIE MUNICIPALE**
Lancement illuminations de Noël
Annonce des vœux à la population
Fermeture des services municipaux

7 **SERVICES PUBLICS**
Maison France Services
Permanence CPAM
Services de la Poste
Arrivée de la nouvelle Sous-Préfète

8/9 **NOËL À LURE**
Programme des festivités de Noël

10 **ECONOMIE**
Nouveaux commerces & services

11 **CŒUR DE VILLE / ATTRACTIVITÉ**
Marché hebdomadaire
Retour sur les animations automnales - Infos propriétaires locaux vacants - Annonce salon de l'amour 2027

12 **SPORT**
UNSS
Boucle de santé
Challenge
Sébastien Carrey

13 **INFOS CCPL**
Projet Gare

14/15 **CULTURE**
Médiathèque
Rentrée culturelle

16 **PATRIMOINE**
Un patrimoine méconnu
Les Rami

17/18 **VIE SCOLAIRE JEUNESSE**
Coût de l'investissement par élève
Les élèves à Jump Al Lure
Carte Avantages Jeune

19 **ENVIRONNEMENT**
Cimetière
Animaux errants
Massifs - Centre ville
Bois de chauffage - affouage livré

20/21 **SOLIDARITÉS**
Bon d'achat
Repas des Séniors
Service civique
Langue des signes
Registre nominatif
Portrait de Lucas
Loi contre les discriminations

22 **TRAVAUX**
Ecole maternelle Michel Noir
La fibre à Lure

23 **A SAVOIR !**
Logement de tourisme + taxe de séjour

24/26 **INFOS PRATIQUES ET PATRIOTIQUES**
Le carnet de Pierrette

27 **TRIBUNES POLITIQUES**

Directeur de la publication :
Stéphane FRECHARD, le Maire

Rédacteur en chef :
Jordan BARREY

Conception et impression :
Imprimerie GASPARD-ROYER

Illustrations et photos :
Patrick TOURNADRE (CRP), Gérard FAIVRE (L'Est Républicain), Bernadette THEVENIN (Les Affiches), Quentin BITARD (Les Affiches), Freepik, les élus et services municipaux.
Les élus, les services municipaux et communautaires, ainsi que les contributeurs et contributrices sont remerciés pour leur participation à la rédaction des articles, ainsi que l'ensemble des annonceurs qui permettent l'impression de ce magazine à coût réduit.

L'AGENDA HIVER 2026

Tout le mois de décembre...

La ville en musique
Tous les mercredis, samedis et dimanches



Du 4 décembre 2026 au 4 janvier 2027
JEU DES COMMERÇANTS
Organisé par la Ville et l'UCL

Retrouvez toute l'actualité culturelle de votre ville en 1 clic sur
www.lure.fr
rubrique CULTURE

DÉCEMBRE

Vendredi 4 décembre
18 h : Lancement des illuminations
Place Îlot Saint-Martin
Harmonie Municipale, vin chaud et gourmandises

Dimanche 6 décembre
14 h : Gala des 50 ans - Avenir Gymnique Luronne
Gymnase Brosset
Entrée prix libre

Du 12 au 24 décembre
Marché de Noël Espace Cotin et Passage Vox
Maison du Père Noël, manège, Escape game Tombola chaque dimanche à 18 h - Tous les mercredis : ateliers créatifs

Dimanche 13 décembre
15 h et 16 h : Défilé « Tenue de soirée »
Passage Vox
Organisé par l'association L'Occaz de Briller

Mercredi 16 décembre
Anim'Saline sur le thème de Noël
base de loisirs intercommunale de la Saline (côté restaurant) - de 13 h 30 à 16 h 30

Samedi 19 décembre
Noël au cœur de Lure - Passage Vox
14 h : Fanfare dans la ville, manège
17 h : Défilé aux lampions

Dimanche 20 décembre
13 h : Loto de l'UCL Espace du Sapeur
Réservations : 06 81 19 66 94
17 h : Concert de l'Harmonie Municipale
Eglise Saint-Martin

Mardi 22 décembre
10 h et 12 h : Marché animé de Noël
Marché hebdomadaire - *Présence d'une calèche et distribution de papillotes par le Père Noël*

Du 26 au 30 décembre
8 h 30 : Challenge Sébastien Carrey
Gymnase Alice Milliat

JANVIER

Samedi 9 janvier 2027
17 h : Vœux à la population
Espace du Sapeur

FÉVRIER

Samedi 6 février 2027
9 h à 19 h : Salon de l'amour
Espace Cotin

16 & 17 février 2027
Anim'Saline des vacances d'hiver
base de loisirs intercommunale de la Saline (côté restaurant) - de 13 h 30 à 16 h 30

Découvrez les programmes détaillés sur nos réseaux sociaux
www.lure.fr

CECI N'EST PAS UN VERRE D'EAU



C'est un réservoir...
de 300 emplois en Franche Comté

Avec plus de 200 000 d'habitants desservis en eau potable et 12 millions de m3 d'eau produite chaque année en Franche Comté, Veolia contribue à la création de 300 emplois directs et indirects sur le territoire. Veolia, c'est la transformation écologique au service du développement humain des territoires.

Découvrez comment Veolia accélère la transformation écologique
près de chez vous : www.veolia.com/fr

VEOLIA

Sources : chiffres clés Veolia 2025 (données 2024). Ce visuel a été réalisé par l'association de la créativité humaine et de l'intelligence artificielle.

RLK Alu Concept Combeaufontaine

RLK ALU CONCEPT



Fabricant
Installateur



- Porte
- Fenêtre
- Véranda
- Pergola
- Carport
- Portail
- Porte de garage
- Store
- Volet

03 84 92 19 00
contact@rlkfrance.fr
www.rlkfrance.fr
RLK ALU Concept

JOYEUSES FÊTES AVEC MCDONALD'S



Pour votre santé, mangez 5 fruits et légumes par jour.

Pensez à nous suivre :
McDonaldsLure @mcdonaldslure

MCDONALD'S LURE
2, av du maréchal juin
ZAC de la Saline

LANCEMENT DES ILLUMINATIONS :

A l'approche des fêtes de fin d'année, la ville vous donne rendez-vous pour le lancement des illuminations de Noël. Venez partager un moment convivial et découvrir les décorations lumineuses qui viendront embellir notre ville durant toute cette période festive. Un rendez-vous à ne pas manquer pour petits et grands !

VENDREDI 4 DÉCEMBRE 2026
18 H • Devant l'église Saint-Martin

VŒUX À LA POPULATION :

Une nouvelle année à partager ensemble ! Monsieur le Maire et le conseil municipal auront le plaisir de vous retrouver à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux à la population. Ce rendez-vous sera l'occasion de revenir sur les temps forts de l'année écoulée, d'évoquer les projets à venir et de partager un moment d'échange et de convivialité avec les habitants.

SAMEDI 9 JANVIER 2027
17 H • Espace du Sapeur

FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les services municipaux, à savoir les services administratifs, les ateliers municipaux, le CCAS, le Point d'Accueil Municipal, la Résidence H. Courtois, la Bibliothèque, le Centre Culturel seront fermés :

LE JEUDI 24 DÉCEMBRE 2026, APRÈS-MIDI
LE JEUDI 31 DÉCEMBRE 2026, APRÈS-MIDI

BIBLIOTHÈQUE :
Fermée du 20 décembre 2026 au 4 janvier 2027 inclus

CENTRE CULTUREL - AUDITORIUM :
Fermés du 21 décembre 2026 au 3 janvier 2027 inclus

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

RAPID'INFO
DÉPANNAGE INFORMATIQUE
10, rue Le Corbusier - 70250 RONCHAMP
contact@rapidinfo70.fr
MATÉRIEL INFORMATIQUE
DÉPANNAGE
REMISE À NIVEAU
DEVIS GRATUIT
09 72 32 03 18

DAVAL
www.daval.fr
FROID Industriel & commercial
MÉTIERS DE BOUCHE Équipements
CLIMATISATION Traitement d'Air
ÉNERGIES NOUVELLES Géothermie/Aérothermie/Solaire
16 Rue de la Plaine - 70300 FROIDECONCHE
3 Rue Léon Foucault - 25870 LES AUXONS
Tél. 03 84 400 436

PERMANENCE CPAM

Depuis le 3 juin 2026, la permanence CPAM de Lure a cessé comme dans toute la Haute-Saône. Cette décision est à l'initiative de la CPAM et non de la ville de Lure. Ainsi,
• les feuilles de soins • les arrêts de travail
• les demandes de cure • les accidents du travail
sont à transmettre par voie postale (ou sur place) à la CPAM à Vesoul. France services peut faire l'équivalent de ce que le compte Ameli permet :

Exemples de démarches réalisables par France services relatives à l'Assurance maladie :

• présenter les démarches en ligne pouvant être effectuées depuis le compte ameli (sur Web ou sur l'appli Compte ameli),
• activer votre compte ameli si vous êtes à l'aise avec le numérique,
• demander une carte Vitale et/ou une carte européenne d'assurance maladie (CEAM)
• télécharger, éditer ou imprimer une attestation de droits, un relevé d'indemnités journalières, un relevé fiscal,
• demander la Complémentaire santé solidaire (C2S),
• suivre votre maternité : déclaration de grossesse, déclaration de naissance, télécharger les documents…
• réaliser un changement de situation : changement d'adresse, perte d'un proche…
• déposer une première demande d'aide médicale d'Etat,
• être informé sur certaines démarches (demande de pension d'invalidité, le suivi de vos remboursements de soins…)
• être accompagné sur le dispositif Mon espace santé (MES)...

SERVICES DE LA POSTE

La Poste vous propose plusieurs services dans deux sites différents de la ville. Au bureau du centre-ville, situé 1 rue de la Gare, qui est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 et le samedi matin de 9 h à 12 h. L'envoi de courriers, recommandés, colis, achat de timbres, mais aussi retrait d'espèces vous sont proposés au bureau du centre-ville. Des automates sont à votre disposition. Le personnel vous accompagnera également dans vos démarches. Le centre de tri est lui situé Rue du Maréchal Leclerc, dans la Zone de la Saline. Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h et le samedi matin de 8 h 30 à 12 h. Il est un centre uniquement de courriers et colis et est le lieu privilégié pour les professionnels.

Les différents tarifs sont disponibles sur le site www.laposte.fr

ARRIVÉE DE LA NOUVELLE SOUS-PRÉFÈTE



Par décret du Président de la République en date du 25 septembre 2026, Madame Adrienne SIMON-KRZAKALA, a été nommée Sous-Préfète de Lure. Le lundi 19 octobre 2026, une cérémonie d'installation s'est déroulée au Monument aux Morts 1914-1918 en présence de plusieurs autorités civiles et militaires et de nombreux élus de l'arrondissement de Lure. L'après-midi même, Madame Adrienne SIMON-KRZAKALA participait à la pose de la première pierre de l'école maternelle Michel Noir à la Pologne. La Ville de Lure souhaite la bienvenue à la représentante de l'État dans notre arrondissement et se réjouit d'avance des relations de travail futures.

France services

Pays de Lure

Une équipe formée auprès des partenaires France Services pour vous accompagner dans vos démarches administratives.



Vous avez besoin d'un accompagnement ?

Renseignements* et prise de rendez-vous
par téléphone : **03.84.30.32.17**
par mail : **france.services.lure@mairie-lure.fr**
ou auprès des agents France Services

Retrouvez-nous dans nos locaux :

Sous-Préfecture de l'arrondissement de Lure
(Rez de chaussée)
18 Square Général de Gaulle
70200 Lure

Nos horaires d'ouverture :
de préférence sur RDV

Lundi :	9h-12h,	14h-17h
Mardi :	9h-12h,	14h-17h
Mercredi :	9h-12h,	14h-17h
Jeudi :	10h30-12h,	14h-18h30
Vendredi :	Fermé,	14h-17h

Ouvert entre 12h et 14h
uniquement sur rendez vous

***les conseillers France Services ne sont pas habilités à faire des démarches visant à obtenir un titre de séjour ou de naturalisation, ou encore le dépôt de plainte en ligne ainsi que les démarches liées à l'acquisition d'une arme. Enfin, France Services ne fait pas de photocopies. France Services ne peut pas transmettre ou envoyer de documents à la CPAM comme les arrêts maladie.**



Jordan BARREY
8ème Adjoint au Maire
Chargé de la communication, de la gestion des salles, de la défense des services publics, de la démocratie participative, du numérique et de la relation avec les élus

En décembre, Lure s'illumine et vous invite à vivre la magie de Noël ! Marché de Noël, défilés, musique, manège, ateliers et rencontres avec le Père Noël rythmeront les festivités. La Ville, l'UCL, le Comité des Fêtes et leurs partenaires vous donnent rendez-vous dès le 4 décembre pour partager de beaux moments en famille ou entre amis.

LE PROGRAMME

VENDREDI 4 DÉCEMBRE

Lancement des illuminations

Centre-ville **15 h 30 : Déambulation de Saint-Nicolas, distributions de papillotes et manalas aux enfants**

Place Îlot Saint-Martin

18 h : lancement des illuminations, animé par l'Harmonie municipale

La soirée se poursuivra autour d'un moment convivial avec vin chaud et gourmandises proposés par les élus.

SAMEDI 12 DÉCEMBRE

Ouverture du marché de Noël

Le Comité des Fêtes ouvre les portes du marché de Noël du 12 au 24 décembre.

Espace Cotin

- **Maison du Père Noël** (Photos avec le Père Noël les mercredis, samedis et dimanches, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h)
- **Ateliers « Lettre au Père Noël »** les mercredis, samedis et dimanches
- **Ateliers d'art créatif pour les enfants** les 16 et 23 décembre à partir de 14 h

Passage Vox

- **Escape game le 12 décembre sur le thème « Il faut retrouver le Père Noël »,** en partenariat avec l'association Chroniques et Légendes

Parvis de l'auditorium

- **Circuit moto pour enfants du 12 au 24 décembre (payant)**

Passage des Pères Noël Motards

13 h 30 – Départ de l'esplanade Charles de Gaulle

Distribution de papillotes aux enfants et collecte de dons au profit d'actions locales de solidarité.

Renseignements : Stéphane Grandferry – 06 44 02 28 93

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE

Défilé « tenue de soirée »

Passage Vox

15 h et 16 h : L'association L'Occaz de Briller vous propose un défilé placé sous le signe de l'élégance

Tombola du Comité des Fêtes, tirage au sort les 13 et 20 décembre à 18 h

SAMEDI 19 DÉCEMBRE

À 15 h 30 – Animation musicale

Déambulation d'une fanfare dans les rues du centre-ville.

17 h – Rassemblement pour le défilé aux lampions, organisé par l'Union des Commerçants Lurons (UCL)

Rendez-vous au Passage Vox.

17 h 30 – Départ

Parcours : rue de la Gare → rue de la République → Le Luthra → restaurant de Marine → rond-point de la Poste → rue de la Gare.

Défilé accompagné en musique par une fanfare

MOREL PRIMEURS
Fruits & légumes, crèmerie, épicerie, produits régionaux
du lundi au jeudi de 8 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h
vendredi non-stop de 8 h à 19 h • samedi non-stop de 8 h à 18 h 30
TICKETS RESTAURANTS ACCEPTÉS
Centre commercial des Cloies 70200 LURE

DIMANCHE 20 DÉCEMBRE

Deux rendez-vous à ne pas manquer

Espace du Sapeur

Loto de l'Union des Commerçants Lurons

Les portes ouvriront à 13 h pour un début de loto à 14 h.
Pour réserver : 06 81 19 66 94
Réservations uniquement par SMS ou message vocal.

Eglise Saint-Martin

17 h : l'Harmonie municipale donnera son traditionnel concert de Noël - GRATUIT

MARDI 22 DÉCEMBRE

De 8 h à 12 h :

Le marché hebdomadaire animé

Esplanade Charles de Gaulle

De 10 h à 12 h : GRATUIT
Balades en calèche
Le Père Noël sera présent pour distribuer des papillotes aux enfants.

DU 4 DÉCEMBRE AU 4 JANVIER 2027

La hotte du Père Noël (jeu en centre-ville)

La Ville et l'UCL s'associent pour proposer le Jeu de la Hotte de Noël. Bulletins de jeu (Pass Noël) à récupérer dans les commerces du centre-ville, à la Communauté de Communes du Pays de Lure, au Cinéma et à la Mairie de Lure.

Pour jouer :
Faites 3 achats d'au moins 5 € dans 3 commerces différents du centre-ville*. Faites tamponner votre bulletin à chaque achat et conservez vos 3 justificatifs.

Déposez votre bulletin complété :
- À la mairie jusqu'au 4 janvier 2027
- Dans la boîte aux lettres de la mairie jusqu'au 4 janvier 2027

A gagner :
- **2 pass 4 jours pour les Eurockéennes.**
- **une friteuse sans huile (Air Fryer) ;**
- **des entrées pour un parc d'attractions ;**
- **des ballons de football.**
- **un carnet de bons d'achat à dépenser dans les commerces du centre-ville**

*Liste des rues et conditions au dos du bulletin.



Nicolas VALQUEVIS
2ème Adjoint au Maire
Chargé de l'urbanisme, du commerce, de l'attractivité et des manifestations/évènementiel
Conseiller Communautaire Titulaire

FIDUCIAL
EXPERTISE

À LURE, LE CENTRE-VILLE BOUGE…
et ce n'est que le début !

Nouvelles boutiques, nouveaux concepts, nouveaux projets : les vitrines évoluent et de belles ouvertures se préparent encore. Derrière chaque commerce, il y a une envie, un savoir-faire et une bonne raison de venir en centre-ville. Alors poussez les portes, découvrez, échangez, consommez local : chaque visite compte pour faire vivre Lure ! Et si la prochaine vitrine était la vôtre ? Vous avez un projet, une idée, une envie d'entreprendre ? Contactez le service Développement économique de la Communauté de Communes du Pays de Lure ou la municipalité. Parlons-en et faisons grandir votre projet à Lure !

CHAM'PI

53, avenue de la République
Mardi, vendredi et samedi : 9 h à 18 h 30
Commandes : 07 67 83 55 85
www.cham-pi.fr

À Lure, au 53 avenue de la République, Cham'Pi invite les amateurs de bonnes choses à découvrir une sélection gourmande autour des champignons. Morilles séchées, pièces de viande comme la côte de bœuf… de quoi se régaler au quotidien comme pour les grandes occasions. Une adresse à découvrir pour le plaisir de cuisiner et de partager !



AUX FLEURS LURONNES

55, avenue de la République - 06 85 36 64 18
auxfleursluronnes@gmail.com
Ouvert mardi, mercredi, vendredi et samedi, ainsi que le dimanche de 9 h 30 à 13 h.
Fermé lundi et jeudi. Pour tout renseignement funéraire, devis ou marbrerie : Pompes Funèbres - Rue de Bourdieu 03 84 62 87 00

Des fleurs pour chaque moment, des émotions pour toujours. Clémence, fleuriste, vous accueille au 55 avenue de la République, dans une boutique dédiée à l'univers floral. Fleurs fraîches, plantes, fleurs séchées, créations personnalisées et idées cadeaux vous y attendent pour toutes les occasions de la vie : mariages, anniversaires, fêtes, naissances, hommages…



FRANÇOIS DANECK ANTIQUITÉS - DÉCORATION

3, rue Albert Mathiez - 06 11 18 12 76
contact@francoisdaneck.com
Jeudi, vendredi et samedi de 14 h à 18 h 30 et le reste de la semaine sur rdv.

Objets d'hier, intérieurs d'aujourd'hui. Une sélection d'objets et de meubles de toutes les époques vous attend, allant du XVIIe siècle avec un meuble flamand, un bahut montbéliardais ou une commode Louis XV estampillée Pierre Roussel, reçu maître ébéniste en 1745, mais aussi des papillons, minéraux, fossiles, objets de la conquête spatiale ou créations contemporaines.



RESTAURANT LA GRANGE

8, avenue Carnot
09 52 28 46 12

La Grange vous accueille dans un cadre chaleureux au cœur de ville. À la carte : des grillades et viandes locales, des planches à partager, des plats de poisson, des options végétariennes et des desserts maison. Une adresse conviviale pour déjeuner ou dîner.



CARREFOUR EXPRESS

5, rue de la gare - 03 81 84 78 51
carrefourexpresslure@gmail.com
Ouvert de 7 h à 21 h du lundi au samedi et de 9h à 13h le dimanche.

À Lure, Carrefour Express vous accueille avec le sourire et vous propose tout ce dont vous avez besoin au quotidien. Profitez d'un large choix de produits frais, d'épicerie, de boissons et de produits essentiels, avec la qualité et le savoir-faire Carrefour. L'équipe met un point d'honneur à vous offrir un accueil chaleureux, un service de proximité et des conseils personnalisés. Pratique, convivial et accessible, Carrefour Express Lure est l'adresse idéale pour faire vos courses rapidement tout en profitant d'un service de qualité.



TRYBA S'INSTALLE À LURE !

43, avenue de la République

Une nouvelle adresse pour vos projets de menuiseries ! TRYBA vous accueille au 43 avenue de la République à Lure. Depuis plus de 45 ans, l'enseigne conçoit et fabrique ses menuiseries en France, alliant qualité, confort et savoir-faire. Déjà présent à Bavilliers et Audincourt, le gérant poursuit l'aventure à Lure. Fenêtres, portes, volets, pergolas, portes de garage… Venez découvrir le nouvel espace et échanger autour de vos projets.



Nicolas VALQUEVIS
2ème Adjoint au Maire
Chargé de l'urbanisme, du commerce, de l'attractivité et des manifestations/évènementiel
Conseiller Communautaire Titulaire



MÉLI MÉLO

8, Rue de la Gare
Horaires : Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. FERMÉ le lundi et le dimanche.

Découvrez MÉLI MÉLO, un concept-store unique au 8 Rue de la Gare ! Créations artisanales (sacs, bijoux, attrape-rêves, magie de Noël, espace coin fripp et brocante chinée : livres, disques vinyles...). Bien être et gourmandise avec nos parfums, spray textiles, huiles essentielles, boissons, douceurs et un futur coin épicerie. Laissez-vous surprendre !

MARCHÉ HEBDOMADAIRE DE LURE

Chaque mardi : 8 h – 12 h
Esplanade Charles de Gaulle

Le marché hebdomadaire de Lure accueille **de nouveaux commerçants** ! Chaque mardi matin, retrouvez désormais du pain au levain, les produits d'une chèvrerie ainsi qu'un poissonnier présent tous les 15 jours. Une offre qui vient compléter les nombreux produits déjà proposés chaque mardi matin : vêtements, chaussures, maroquinerie, boucherie, fruits et légumes, fleurs, traiteur…





Vous souhaitez installer votre stand sur le marché ? Présentez-vous directement le **mardi entre 7 h 30 et 8 h**. Le placier vous attribuera un emplacement selon vos besoins et les places disponibles.
Pièces à fournir :
• Extrait Kbis • Attestation d'assurance
• Carte de commerçant ambulant

Tarifs :
• **1 € / mètre linéaire** sans électricité
• **1,50 € / mètre linéaire** avec électricité

2027 : propriétaires

UNE ANNÉE POUR OPTIMISER VOS LOCAUX COMMERCIAUX VACANTS – TFC

La taxe sur les commerces vacants dite taxe sur les friches commerciales (TFC) est une taxe locale annuelle, créée par l'article 1530 du Code général des impôts. La TFC vise à lutter contre la **vacance commerciale** en incitant les propriétaires à remettre leurs locaux en activité (location, vente, reconversion). **outil2amenagement.cerema.fr**. S'appliquant aux locaux commerciaux inoccupés depuis au moins deux ans, avec un taux de 10 %, 15 % puis 20 % appliqué à la valeur locative du bien, elle s'ajoute à la taxe foncière. *Par exemple :* locaux « **Z** » situés avenue de la République : (4934 +7401) x 10 % = 1233 €. Instituée par le conseil municipal elle sera effective en 2028. 2027 permet aux propriétaires de revoir leur gestion immobilière.

A LUR'WEEN
Une boum d'Halloween festive à Lure



La Ville de Lure a organisé sa boum d'Halloween dans la cour de l'école élémentaire du Centre. Sous un beau soleil d'automne, enfants, parents et Francas se sont retrouvés déguisés autour de la danse et de la musique, animée par Katia Lanoix. Plus de 300 goûters offerts par la Ville ont été distribués en présence du maire, Stéphane Frechard, et des adjoints Agnès Galmiche et Nicolas Valquevis. Un après-midi convivial placé sous le signe de la bonne humeur, grâce à la mobilisation des équipes et à la participation des familles.

DARKZONE AU PARC DE L'ABBAYE
Un succès au rendez-vous !

Durant cette animation de trois heures, 447 entrées au total ont été enregistrées ! Une très belle fréquentation qui témoigne du succès de cet événement et de l'intérêt du public. Un grand merci à l'association Chroniques et Légendes pour son implication, son énergie et sa participation à la réussite de cette animation ainsi qu'à toutes les personnes venues partager ce moment convivial. Cette belle participation est une véritable satisfaction et nous encourage à poursuivre cette aventure. Nous vous donnons déjà rendez-vous l'année prochaine, avec de nouvelles idées, de belles surprises et encore quelques nouveautés à découvrir !



SALON DE L'AMOUR 2027
4ème édition

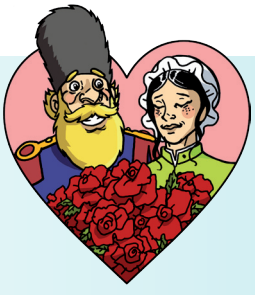

DATE À RETENIR

Pour sa 4e édition, le Salon de l'Amour vous donne rendez-vous le samedi 6 février 2027, de 9 h à 19 h, à la Salle Cotin de Lure.

UNSS
« Union nationale du sport scolaire »

L'association sportive (AS) du collège JACQUARD compte plus de 200 licenciés, avec une parité quasi parfaite entre filles et garçons, encadrés par 6 enseignants d'EPS. Plus d'un élève sur trois est licencié à l'AS. Les élèves participent régulièrement aux événements UNSS départementaux et académiques, notamment la Journée Nationale du Sport Scolaire, les cross et des journées de découverte sportive. L'établissement contribue également à l'organisation de compétitions UNSS, avec notamment le championnat académique de Circuit-Training au gymnase A. MILLIAT,



Doubles champions académiques en Handball Excellence Benjamines et Benjamins à Besançon.



Champions académiques en Danse à Belfort et participation au championnat de France à Albi.

organisé en partenariat avec le lycée Georges Colomb, ainsi que le championnat départemental de futsal aux gymnases BROSSET et MILLIAT. L'association a participé à la Journée Nationale du Sport Scolaire à Montbozon avec notamment une activité d'accrobranche. Elle a organisé le cross du district avec Sainte-Anne et le lycée Colomb, le 7 octobre au complexe sportif, et a participé au cross départemental à la Base de la Saline le 14 octobre, organisé par le lycée Georges Colomb.

LA «Boucle de santé 2026» : UN DÉFI SPORTIF ET SOLIDAIRE

Clément RIBAS, jeune ingénieur agronome et cycliste amateur de 28 ans a parcouru les 3 333 km du Tour de France 2026, mais avec un jour d'avance sur le peloton des 184 coureurs. Son but : sensibiliser à la santé masculine, encourager le dépistage précoce des cancers de la prostate et des testicules et soutenir l'innovation en urologie. La CPTS et la ville de Lure l'ont accueilli le 16 juillet pour un moment d'échange riche et convivial.





LE CHALLENGE SÉBASTIEN CARREY,
une 32ème édition de nouveau au gymnase Alice Milliat !

Comme chaque année, le Challenge Sébastien Carrey aura lieu entre Noël et Nouvel An, du 26 au 30 décembre, afin de rendre hommage à ce jeune éducateur disparu tragiquement dans un accident de la route en août 1994. Sur cinq jours, plusieurs tournois de futsal de différentes catégories occuperont le gymnase Alice Milliat. En 2026, ce rendez-vous avait rassemblé près de 800 joueuses et joueurs venus parfois de loin. Près de 50 bénévoles se relaient sur 5 jours afin d'assurer la buvette, la restauration, l'arbitrage, la table de marque, le nettoyage, et toute la logistique nécessaire. Andrée et Bernard se rendent quotidiennement au gymnase afin de partager ce moment émouvant en souvenir de leur fils Sébastien.

Dates à retenir : du 26 au 30 décembre 2026
Gymnase Alice Milliat, selon le programme ci-contre



Christophe CHARBON
6ème Adjoint au Maire
Chargé des sports
et de la vie associative

LA GARE DE LURE *change de visage !*



Véritable porte d'entrée du Pays de Lure, la gare accueille près de 250 000 voyageurs par an. Dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain », la Communauté de Communes du Pays de Lure (CCPL) engage sa transformation en Pôle d'Échange Multimodal (PEM), **à la suite d'une consultation citoyenne menée en 2024.** L'objectif : faciliter les correspondances entre train, bus, vélo et marche, tout en améliorant l'accueil, le confort et la sécurité des voyageurs et des habitants.
Deux opérations structurent le projet :
• la création d'un nouvel espace de services dans le « bâtiment 57 » de la SNCF ;
• la requalification complète du parvis de la gare.

Une gare plus verte et mieux connectée

Jusqu'à l'été 2027, quatre aménagements majeurs vont transformer les abords de la gare :

Un nouveau quai de bus, déplacé place de la Libération et mutualisé avec le réseau scolaire ;

Un parvis-jardin avec une végétalisation adaptée pour une meilleure gestion des eaux de pluie et des sols pour créer un véritable lieu de vie et un îlot de fraîcheur ;

Une dépose-minute et un espace vélo sécurisé, pour favoriser les déplacements à vélo et l'intermodalité ;

Des accès piétons et cyclables sécurisés, grâce au redimensionnement du rond-point.

À proximité immédiate, le nouvel espace de services accueille également des permanences d'information et des services dans les domaines du tourisme et de la santé, notamment avec la CPTS. Plus qu'un projet d'aménagement, cette transformation renforce l'accessibilité, l'attractivité et la qualité de vie du Pays de Lure. La gare devient progressivement un véritable lieu de connexion, de services et de vie au cœur du territoire.



Sophie ROMARY-GROSJEAN
2ème Vice-Présidente de la CCPL, Tourisme, attractivité du territoire & communication. Conseillère Municipale.

Espaces verts - Clôtures et portails
Maçonnerie paysagère - Entretien
VOIGNIER PAYSAGISTE
ZA Baron Bouvier 70200 FRANCHEVELLE
Tél. 03 84 61 74 28
voignier@voignier-paysagiste.fr
www.voignier-paysagiste.fr

COMPTOIR DE L'OURS
PEINTURE
REVÊTEMENTS DE SOL
REVÊTEMENTS MURAUX
MATÉRIEL & OUTILLAGE
DÉCORATION & FINITIONS
Zone de la Saline 70200 LURE 03 84 30 11 76
87, Rue de l'Oasis 70000 PUSEY 03 84 75 89 23
62, Avenue de la Vallée du Breuchin 70300 FROIDECONCHE 03 84 94 44 26

VOTRE MÉDIATHÈQUE, *un équipement culturel de territoire*

15 500 est le nombre de bibliothèques en France. Premier service public culturel des collectivités en milieu rural, la mission principale de cet équipement de proximité est de garantir aux citoyens **un accès égal pour tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche et aux loisirs.** 42 661 ouvrages sont disponibles à la médiathèque de Lure, renouvelés régulièrement. Ainsi, la ville consacre actuellement 1,23 € par luron et par an à ce renouvellement. Sur 862 abonnés, 467 ont moins de 14 ans. L'usager régulier vient des communes alentour et de Lure. Avec 20 000 habitants sur notre bassin de population, le potentiel de développement est important et les tarifs d'accès, un élément primordial auquel il convient de réfléchir régulièrement. Votre médiathèque municipale propose un panel de ressources numériques et d'animations pour tout un chacun.

Votre information sur : ***https://lure.bibenligne.fr***



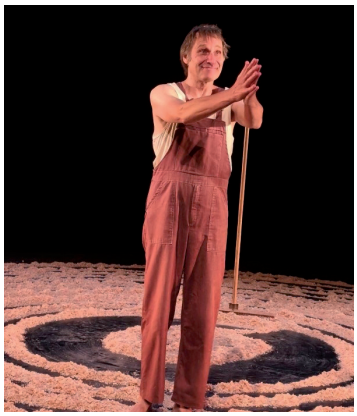

UNE SAISON CULTURELLE *riche et variée*

La saison culturelle 2026/2027 s'est ouverte le 25 septembre dernier avec L'utopie des arbres par la compagnie théâtrale Taxi Brousse de Côte-d'Or. Une salle comble pour cette 1ère soirée où humour, tendresse et poésie, ont enchanté 200 spectateurs, ravis d'avoir pu réserver leur fauteuil à l'auditorium. Un premier rendez-vous convivial qui s'est poursuivi autour du traditionnel verre de l'amitié. Pour celles et ceux qui ne pouvaient être là, rassurez-vous, d'autres moments riches et variés jalonnent cette nouvelle saison qui prendra fin en juin prochain après avoir présenté 30 spectacles à l'attention de tous. Si beaucoup de propositions affichent déjà complet en réservation, n'hésitez pas à vous renseigner et à réserver vos places à l'accueil de l'auditorium.





Agnès GALMICHE
1ère Adjointe au Maire chargée de la culture, du patrimoine, de la jeunesse, de l'éducation et du Conseil Municipal des Jeunes
Conseillère Communautaire Titulaire

PARMI DIX SPECTACLES À VOIR EN FAMILLE,

découvrez trois propositions pour les petites et grandes oreilles !

Tarifs de 5 à 7€

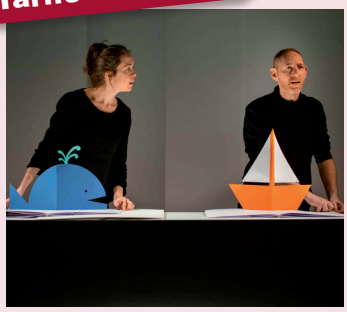

PETIT POP'RON ROUGE
Dimanche 10 janvier à 16 h dès 3 ans.
Théâtre de papier, pop-up à l'Espace Cotin.
Durée 30 mn.
Dans un pop-up aux échelles multiples, deux marionnettistes questionnent différentes façons de grandir.



MA COUVERTURE ET MOI
Mardi 13 avril à 10 h dès 3 ans.
(Vacances scolaires)
Théâtre musical à L'auditorium.
Durée 45 mn.
Jeu d'objets, vibraphone et machine à coudre constituent l'univers de ce spectacle poétique.



HISTOIRE PAPIER
Mardi 16 février à 10 h et 15 h dès 5 ans.
(Vacances scolaires)
Marionnettes, musique à L'auditorium.
Durée 45 mn.
L'histoire d'un brouillon froissé qui sort d'une corbeille en papier et qui prend vie en quête d'identité.

LES LAURÉATS 2025 DE LA FONDATION GAUTIER CAPUÇON À L'AUDITORIUM DE LURE !



Suite à la venue à Lure du violoncelliste Gautier Capuçon en 2025 dans le cadre d'Un été en France festival de musique classique itinérant, L'auditorium fidèle à sa vocation de rendre la musique classique accessible au plus grand nombre a le plaisir de mettre à l'honneur trois jeunes artistes, Rino Yoshimoto au violon, Gatien Leray au violon alto et Shicong Li au violoncelle. Un concert placé sous le signe du partage, de l'exigence artistique et de la proximité avec le public **vendredi 9 avril à 20 h**.

Tarifs de 9 à 20€.
Programme de la soirée en cours d'élaboration.

De septembre 2026 à juin 2027 à Lure
Des spectacles pour tous les publics entre 5€ et 24€

www.lure.fr

PROGRAMME

Brochure papier à votre domicile sur simple demande au 03 84 30 54 30 ou par courriel auditorium@mairie-lure.fr

Licences d'entrepreneur du spectacle : n°1 L-R-25-602 / n°3 L-R-25-379





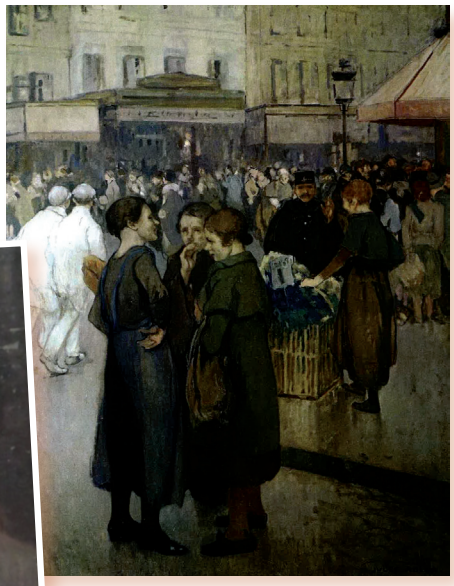

UN PATRIMOINE MÉCONNU

Jenny Weyl, Jules Adler, Alfred Jeanmougin, artistes du XIXème et XXème Siècle sont parmi les peintres dont certaines œuvres composent une partie du patrimoine artistique luron. Comme tout son patrimoine, la municipalité se doit de le conserver, de l'entretenir pour les générations futures. Il s'agit aussi de le valoriser, le rendre accessible auprès du plus grand nombre. A ce titre, la conception d'un album des dessins de Jenny Weyl, peintre, sculptrice (1851-1933) est en cours de réalisation et sera édité prochainement. Bien que fragiles et présentées rarement, les 80 planches originales en notre possession seront exposées à l'occasion de cette édition. Un travail de conservation et de valorisation des œuvres des autres artistes en notre possession reste donc à mener…

L'AMICALE RAMI, *quand les petites voitures racontent l'histoire de Lure*



A Lure, le patrimoine vit aussi à travers les souvenirs et les objets qui ont marqué plusieurs générations. L'Amicale Rami en est une belle illustration. L'association réunit des collectionneurs passionnés et fait vivre la mémoire des petites voitures miniatures produites autrefois à Lure par la société JMK entre 1958 et le début des années 1970. Ces modèles témoignent d'une activité industrielle locale disparue, mais toujours présente dans les mémoires. L'Amicale Rami a également créée un jeu de l'oie consacré à Lure et à son histoire. Cette initiative ludique permet de découvrir la ville en famille tout en valorisant ses lieux et son patrimoine. A travers ses collections et ses actions, l'association transmet une part de l'histoire luronne et fait vivre la mémoire locale.

Pour plus d'informations : *www.rami-jmk.com*

SARL CHENE Laurent

Terrassement - Travaux publics - Démolition
Assainissement - Fauchage - Débroussaillage - Location

2, rue du Lavoir
70200 AMBLANS ET VELOTTE

chenelaurent@orange.fr



03 84 62 94 52 / 06 62 18 77 11

ÉCOLES À LURE
Donner aux enfants les moyens de réussir



L'éducation et les conditions d'apprentissage des enfants constituent une priorité pour la ville de Lure qui chaque année consacre des moyens importants à ses écoles afin de permettre aux élèves d'apprendre dans de bonnes conditions, mais aussi de s'ouvrir à la culture, au sport et à de nouvelles expériences.

Ainsi, les écoles publiques maternelles et élémentaires perçoivent :

19 000€
pour les fournitures scolaires et des livres afin de donner aux élèves et enseignants les moyens nécessaires au bon déroulement des apprentissages.

12 000€
de subventions : **10 000€** pour les activités culturelles parce que l'accès à la culture fait pleinement partie du parcours éducatif des enfants et **2 000€** pour l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) afin de favoriser la pratique sportive et les rencontres entre élèves.

Crédits auxquels viennent s'ajouter des dépenses d'investissement engagées par la ville pour entretenir, améliorer et équiper les établissements scolaires :

8 800€
pour les tables et les chaises au groupe scolaire Jean Macé en 2025.

en 2026
4 600€ pour les tables et les chaises de l'école primaire du centre et **2 000€** au groupe scolaire J. Ferry pour des range-vélos.

1 000€
par an pour l'achat de matériel de motricité (par rotation, chaque école bénéficie de cette aide).

Enfin, et de façon légale, la ville verse plus de **70 000€** par an à l'école privée pour participation aux frais de fonctionnement.

Soutenir les écoles c'est donc faire le choix d'investir pour les enfants, pour leur réussite et pour l'avenir de Lure



Agnès GALMICHE
1ère Adjointe au Maire chargée de la culture, du patrimoine, de la jeunesse, de l'éducation et du Conseil Municipal des Jeunes
Conseillère Communautaire Titulaire



Nathalie WATBLED
Conseillère Municipale Déléguée à la réussite éducative et à la lecture

LES ÉCOLIERS
à la découverte du monde équestre



Le 2 juillet, à l'occasion du Jump Al'Lure, une cinquantaine d'élèves des écoles de la Pologne et du groupe scolaire Jules Ferry ont été invités à découvrir l'univers du cheval et les coulisses d'un concours équestre. Au programme de cette journée : découverte de la carrière sur le site du pôle équestre, observation de l'environnement des chevaux et immersion au cœur de cet événement sportif. Les enfants ont également pu profiter d'un tour en calèche, moment particulièrement apprécié avant de partager un goûter convivial. Cette initiative a été rendue possible grâce au Comité Départemental d'Équitation et à son président Paul Nigay que nous remercions pour leur accueil et leur engagement auprès des scolaires. A travers cette découverte les enfants ont pu vivre un moment à la fois pédagogique et récréatif.

G2T
CHAUFFAGE – SANITAIRE
TUYAUTERIE INDUSTRIELLE
CLIMATISATION – VENTILATION
ENERGIES RENOUVELABLES
QUALIBAT
Professionnel du Gaz
EFFILIENCE
1 impasse du champ des M□les
25200 BETHONCOURT
T□l : 03.81.92.98.98 - www.g2t.fr



INFO JEUNES :
LA CARTE AVANTAGE JEUNES AU CŒUR DES SERVICES PROPOSÉS AUX JEUNES LURONS

La carte avantage jeune est arrivée et avec elle son nouveau design. Tous les moins de 30 ans peuvent bénéficier des 4000 avantages proposés par 2700 prestataires. Disponible à 10 € dans différents points de vente, elle donne accès à de nombreuses réductions et gratuités dans les domaines de la culture, du sport, des loisirs, des sorties. La ville de Lure est partenaire, elle offre l'abonnement à la bibliothèque municipale Gilles Roy. L'info jeunes accompagne les 11-30 ans dans leurs projets, leurs démarches et leur quotidien. Chacun peut y trouver une information fiable, des conseils et un accompagnement adapté.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer :
17 esplanade Charles de Gaulle
ijlure@jeunes-bfc.fr • Tél. 03 84 62 94 90

CENTRE-VILLE ET DÉJECTIONS CANINES



Est-ce obligatoire de ramasser les crottes de son chien ? La loi prévoit que les propriétaires d'animaux de compagnie profitant de l'espace public pour promener leur chien ont le devoir de prendre en charge leurs éventuelles déjections. En effet, les citoyens pris la main dans le sac en train de fuir cette obligation risquent une contravention. De plus, ils nuisent en prime à la sérénité des autres usagers qui souillent leurs chaussures ou des agents qui s'en retrouvent crépis lors des opérations d'entretien des espaces verts. Dans la rue, dans les massifs, au sein des parcs ou dans tout autre lieu public, le maître de Médor doit par conséquent anticiper le fait que des crottes de chien devront être ramassées et s'équiper de sacs à crottes pour éviter aux passants de marcher dedans.

CIMETIÈRE : QUI FAIT QUOI ?

La mairie est chargée de l'entretien des allées et des intertombes les plus importantes ; les concessions funéraires doivent quant à elles, être maintenues propres et en bon état par les familles des défunts. Des articles du Code général des collectivités territoriales définissent ce que comprend l'entretien minimal requis. Ainsi, les familles des défunts sont tenues de :

- Nettoyer régulièrement les tombes pour éviter qu'elles ne deviennent envahies par la végétation.
- Réparer toute détérioration visible sur les pierres tombales.
- Remplacer ou restaurer les ornements et grilles de protection endommagés.

Si une tombe est constatée en état d'abandon, la mairie peut engager une procédure visant à informer les ayants droit de leurs devoirs d'entretien. Pour assurer le meilleur entretien des tombes, voici quelques conseils pratiques :

- Utiliser des produits doux et adaptés pour nettoyer les pierres tombales afin de ne pas les endommager.
- Enlever régulièrement les mauvaises herbes et autres végétaux indésirables autour de la sépulture.
- Inspecter fréquemment l'état des ornements et structures métalliques pour détecter d'éventuelles détériorations.

COMMENT SIGNALER UNE MALTRAITANCE ANIMALE ?

La maltraitance animale désigne tout acte ou omission volontaire qui cause une souffrance physique ou psychologique à un animal, qu'il soit sauvage, domestique, apprivoisé ou tenu en captivité. Vous êtes témoin de maltraitances envers un animal domestique ou un animal sauvage apprivoisé ou tenu en captivité ? Vous pouvez le signaler en appelant le numéro national de signalement des actes de maltraitance sur les animaux : 3677. Vous pouvez aussi le signaler à la police ou à la gendarmerie au moyen d'un formulaire en ligne ou encore en contactant les services vétérinaires de la DDETSPP (Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations) ou une association de protection animale. Les actes de maltraitance sur les animaux sont punis par le code pénal.

La maltraitance peut se manifester sous différentes formes :

- des formes actives telles que la violence physique (coups, blessures, mutilations) ou l'exploitation excessive sans considération pour la sensibilité et le bien-être des animaux (de travail, divertissement, d'expérimentation).
- des formes passives telles que la négligence (manque d'alimentation, défaut de logement et de soins médicaux) ou le manque de surveillance et de soins adaptés (abandon).

https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F31859
https://3677.fr/



Christelle HUMBERT
7ème Adjointe au Maire
Chargée de la transition écologique, des espaces verts, des jardins familiaux, du bien-être (y compris animal) et des décorations de la ville Conseillère Communautaire Titulaire

BOIS DE CHAUFFAGE - AFFOUAGE LIVRÉ 2027

Les commandes sont ouvertes du 1er janvier 2027 au 15 mars 2027 dans la limite des quantités établies avec l'ONF, **soit 400 stères + 200 stères en réserve/option suivant les conditions de réalisation**. La livraison est prévue entre mi-juillet et fin septembre 2027 (en fonction de la météo). **Les conditions de réalisation** de cette **prestation livrée façonnée en 1 mètre** rencontrent une difficulté réelle. Cette pratique historique est en voie d'extinction sur la commune de Lure faute de trouver des prestataires permettant un tarif au stère raisonnable et compatible avec la réglementation. En effet, à ce jour, le prix du stère à 49 € est insuffisant, il couvre à peine l'abattage, le façonnage, et la livraison. De même les quantités produites ne permettent pas de satisfaire les quantités utiles aux lurons. De fait, pour 2028, la collectivité sera amenée à revoir les modalités de délivrance voire de maintien de cette pratique. Pour 2027, les **habitants lurons** souhaitant bénéficier de l'affouage doivent faire une inscription volontaire à la mairie de Lure auprès du service de l'accueil au moyen d'un « engagement du bénéficiaire » sur lequel figurent la quantité souhaitée, l'identité de la personne, l'adresse de son domicile, son numéro de téléphone et éventuellement sa boîte courriel.

À noter : L'affouage est partagé par foyer, seules les personnes qui occupent un logement fixe et réel dans la commune sont admises à ce partage des ressources forestières. Il fait l'objet d'un règlement précis qui rappelle notamment l'interdiction de revente. Les garants désignés sont Madame Christelle Humbert, Monsieur Adrien Antoine et Monsieur Frédéric Casabella.

Taxe affouagère 2027	Habitant moins de 70 ans	Habitant âgé de plus de 70 ans
3 stères	147,00 €	98,00 €
6 stères	294,00 €	245,00 €

La livraison communale s'effectue sur l'espace public en limite de propriété (au-delà il s'agit d'un contrat entre le livreur et l'habitant).



Adrien ANTOINE
Conseiller Municipal Délégué au bois, à la forêt, à la chasse, à la pêche et au bien-être animal

BON D'ACHAT

Vous avez 70 ans et plus, vous résidez à LURE. Le CCAS de la Ville de LURE offre des bons d'achat valables auprès des commerçants de bouche du centre-ville. Si vous n'êtes pas encore inscrits, (Renouvellement automatique pour ceux déjà inscrits) et si vous souhaitez en bénéficier, il suffit de vous inscrire auprès du CCAS – 4 rue de la Font – LURE. **Ces bon seront distribués aux inscrits avec le Bulletin Municipal et seront utilisables jusqu'au 31 décembre 2026. Après cette date, ils ne seront plus valables.**

SERVICE CIVIQUE :

Service Civique au CCAS : des volontaires au service des aînés ! Le CCAS de Lure accueille des jeunes en Service Civique pour renforcer le lien social avec les personnes âgées. Leur mission : repérer les situations d'isolement, effectuer des visites de convivialité, proposer ou animer des activités, accompagner les personnes lors de sorties, et surtout, offrir une écoute bienveillante. Engagés en binôme, ces jeunes volontaires consacrent 24 h par semaine à cette mission. N'hésitez pas à les contacter au CCAS – 03 84 89 01 13

LA LANGUE DES SIGNES

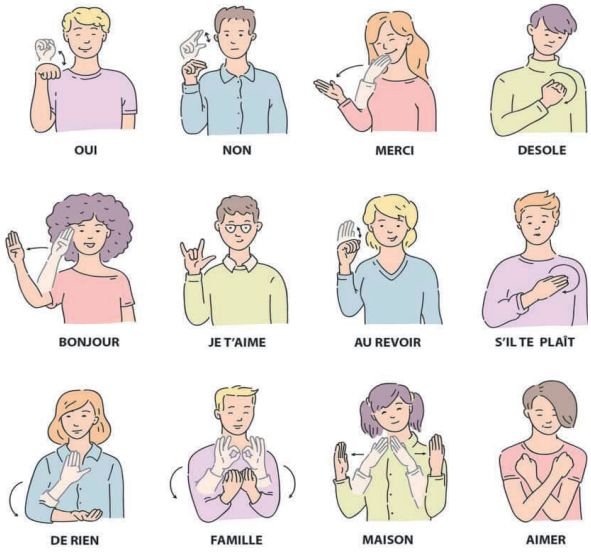

La langue des signes est une langue visuo-gestuelle utilisée principalement par les personnes sourdes ou malentendantes. Elle utilise conjointement, mouvements, mains, visage et corps. Il existe plus de 140 langues des signes dans le monde et n'est donc pas universelle. En France, on pratique la Langue des signes française (LSF) qui est reconnue officiellement comme une langue à part entière par la loi de 2005. Il existe même un dictionnaire vivant « Le Dico Elix » qui permet de rechercher la signification de certains mots en LSF.

REPAS DES SENIORS



Le repas des séniors organisé chaque année par le CCAS de la Ville de LURE se déroulera le DIMANCHE 7 FEVRIER 2027 à L'ESPACE DU SAPEUR. Il sera gratuit pour les personnes de 70 ans et plus, qui n'auront pas choisi le bon d'achat lors de leur inscription. Les personnes qui ont bénéficié du bon d'achat pourront toutefois y participer moyennant une participation. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 décembre 2026 pour les personnes non encore inscrites. Les bulletins d'inscription seront envoyés en fin d'année. Renseignements au CCAS – 2 Rue de la Font – LURE – 03.84.89.01.13

REGISTRE NOMINATIF « PERSONNES FRAGILES »

Face aux différentes périodes liées aux épidémies sanitaires, et lors des épisodes de chaleur ou de grand froid, le CCAS de la Ville de LURE tient un registre nominatif et confidentiel répertoriant les personnes isolées et vulnérables afin de s'assurer de leur état de santé et d'étudier la mise en place de mesures en fonction de la situation. Nous invitons les personnes âgées et/ou handicapées souffrant de pathologies particulières, les personnes seules et/ou potentiellement vulnérables à se faire connaître, auprès du CCAS – 4 rue de la Font – 03.84.89.01.13.



LUCAS, LA PERSÉVÉRANCE AU SERVICE DE LA PASSION

Lucas vit depuis ses 9 ans avec une dyspraxie visuo-spatiale*. Harcelé au collège et longtemps freiné dans ses choix, ce passionné de cuisine ne s'est jamais découragé. Après un détour par un Bac Pro Accueil suite à des avis défavorables sur sa capacité à cuisiner, il tente le tout pour le tout, pousse la porte du lycée professionnel et décroche son CAP Cuisine. Depuis trois ans et demi Lucas s'épanouit au sein d'un restaurant Luron. Son sérieux et son amour du travail bien fait ont conquis toute l'équipe. Il est désormais aux commandes des entrées et des desserts. Un immense bravo à lui pour ce parcours exemplaire, plein de courage et de persévérance.



*La dyspraxie visuo-spatiale altère la capacité à analyser l'espace visuel, à coordonner le regard et à planifier ou automatiser les gestes volontaires.

LOI CONTRE LES DISCRIMINATIONS



« On peut discriminer sans le vouloir ou sans le savoir, seul ou de manière collective ». Les auteurs de discriminations, comme les victimes, peuvent être un individu, un groupe d'individus ou une personne morale. En France, la loi interdit et punit tout traitement défavorable fondé sur plus de 25 critères reconnus par le code pénal (l'origine, le sexe, le handicap ou l'âge) dans des domaines précis tels que l'emploi, le logement ou l'accès aux services. La loi du 27 mai 2008 modifiée en mars 2022 établit un cadre législatif pour lutter contre les discriminations (art 225-1 du code pénal : les discriminations commises par une personne physique sont passibles de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende (portés à 5 ans et 75 000 € en cas de refus de fourniture d'un bien ou d'un service dans un lieu public). Ces peines peuvent être plus élevées si l'auteur est un agent public ou une personne morale. Votée en août 2014, la loi pour l'égalité entre les hommes et les femmes vise à combattre les inégalités entre eux dans les sphères privées, professionnelles et publiques. La loi Égalité et citoyenneté de 2017 renforce les dispositifs existants.



Laurence HERTZ-NINNOLI
3ème Adjointe au Maire
Chargée des affaires sociales, de la solidarité, de la santé et de la politique de la ville
Conseillère Communautaire Titulaire



Marie-Claude LEWANDOWSKI
Conseillère Municipale
Déléguée aux personnes âgées



Virginie DUBAN
Conseillère Municipale
Déléguée à la lutte contre les discriminations, aux droits des femmes et au handicap

KIABI
la mode à petits prix

Route de Belfort
70200 LURE

Ouvert du lundi au samedi
de 9h à 19h
☎ 03 84 30 09 86

Pour ne rien manquer, abonnez-vous !
→ Kiabi Lure
→ Kiabi_lure
→ kiabi_lure

UNE NOUVELLE ÉCOLE MATERNELLE dans le quartier de la Pologne

Initiée en 2015, la Ville de Lure relance un projet majeur pour le quartier de la Pologne : la construction d'une école maternelle de 5 classes, baptisée « Michel Noir », destinée à remplacer un bâtiment vieillissant, mal isolé, trop gourmand en chauffage l'hiver et trop chaud l'été. Relancé en 2025 avec une nouvelle équipe de maîtrise d'œuvre et une assistance à maîtrise d'ouvrage, le projet est désormais engagé. Le permis de construire a été obtenu le 19 mai 2026 et les 15 lots de travaux ont été attribués. D'un montant de 5 002 300,00 € TTC, cette école sera moderne, fonctionnelle et respectueuse de l'environnement, avec une installation photovoltaïque. La Ville bénéficie d'un soutien financier important : 1 289 573,70 € de l'État, 650 000 € de la Région et 479 130 € du Département. Les travaux sont prévus pour 15 mois. Un mot aux riverains : la Ville est consciente des désagréments du chantier : bruit, circulation des camions et engins, contraintes de stationnement. Nous remercions les habitants pour leur patience et leur compréhension. Ce chantier débouchera sur la réalisation d'un équipement durable au service des enfants et des familles du quartier.



Agnès GALMICHE
1ère Adjointe au Maire chargée de la culture, du patrimoine, de la jeunesse, de l'éducation et du Conseil Municipal des Jeunes
Conseillère Communautaire Titulaire



Hamid ZOUGGARI
4ème Adjoint au Maire
Chargé des travaux, des bâtiments, de la sécurité et des risques
Conseiller Communautaire Titulaire



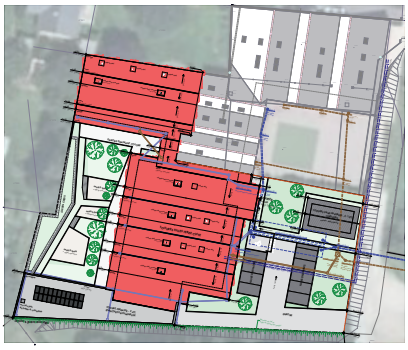

LURE PASSE À LA VITESSE SUPÉRIEURE : adoptez la fibre !



Le réseau de fibre optique est disponible à Lure depuis plusieurs années et ouvert à tous les opérateurs commerciaux. **Cependant, à la fin mai 2026, 2 064 logements n'étaient toujours pas raccordés sur les 5 276 logements raccordables, soit encore 39 %.** Le réseau cuivre, utilisé notamment pour le téléphone fixe et l'ADSL, a cessé d'être commercialisé le 31 janvier 2026. Sa date de fermeture technique reste à déterminer mais ne va pas tarder. **Vous n'êtes pas encore raccordé ? N'attendez plus !** Contactez dès maintenant votre opérateur téléphonique ou Internet pour vérifier votre éligibilité, choisir une offre adaptée et demander le raccordement de votre logement. Même si vous utilisez uniquement votre téléphone fixe, anticipez cette transition pour continuer à bénéficier de vos services. Sans raccordement à la fibre, vous risquez la perte totale de service !

Jordan BARREY
8ème Adjoint au Maire
Chargé de la communication, de la gestion des salles, de la défense des services publics, de la démocratie participative, du numérique et de la relation avec les élus

EN PRATIQUE

Vérifiez votre éligibilité auprès de votre opérateur. Choisissez votre offre et demandez le raccordement de votre logement. Besoin d'informations ? Consultez hautesaonefibre.fr ou hautesaonenumerique.fr. La fibre est accessible à tous les opérateurs : comparez les offres pour choisir celle qui vous convient !

MEUBLÉ DE TOURISME ★★★★
2025 CLASSEMENT VALABLE 5 ANS
MINISTÈRE CHARGÉ DU TOURISME

MEUBLÉS DE TOURISME : une obligation déclarative en mairie



ÊTES-VOUS EN RÈGLE ?

https://www.entreprises.gouv.fr/espace-entreprises/s-informer-sur-la-reglementation/les-meubles-de-tourisme

Les meublés de tourisme sont : des villas, appartements ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire, offerts à la location à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile et qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois (article L. 324-1-1 du Code du tourisme).


taxesejour.impots.gouv.fr
Délibération en matière de taxe de séjour

Bienvenue
Ce site est à destination des voyageurs et leur permet de connaître les tarifs de la taxe de séjour appliqués sur le territoire d'une commune.
En savoir plus sur la taxe de séjour

< Nouvelle recherche

LURE (70310)

Délibération votée le 09/04/2024
Par CC DU PAYS DE LURE

Montant minimum des loyers	
Nuitée	0.00 €
Hebdomadaire	0.00 €
Mensuel	0.00 €

Tarifs par périodes
01 janvier - 31 décembre

Palaces	1.80 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	0.90 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	0.80 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	0.70 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0.60 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives	0.50 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0.40 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0.20 €
Hébergements en attente de classement ou sans classement, à l'exception des autres catégories d'hébergements mentionnées ci-dessous (tarif proportionnel au coût de la nuitée)	2.00 %

Taxe(s) additionnelle(s) applicable(s)	
Taxe additionnelle départementale de 10% (référence législative)	OUI
Taxe additionnelle régionale de 15% à reverser à la Société du Grand Paris (référence législative)	NON
Taxe additionnelle régionale de 34% instituée par la loi de finances pour 2023 (référence législative)	NON
Taxe additionnelle régionale de 200% instituée par la loi de finances pour 2024 (référence législative)	NON

La commune de Lure en dénombre plus d'une dizaine, mais seulement 4 déclarés. En effet, en application des articles L. 324-1-1 I et D. 324-1-1 du code du tourisme, la déclaration d'un meublé de tourisme, classé ou non, est obligatoire, sauf si le logement proposé à la location constitue la résidence principale du loueur. La résidence principale s'entend du logement occupé 8 mois minimum par an sauf obligation professionnelle, raison de santé ou cas de force majeure.

Le loueur doit effectuer sa déclaration à la mairie de la commune où est situé son meublé, au moyen du formulaire CERFA n°14004. Un téléservice sur le site internet « service-public.fr » permet de faire cette déclaration : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R14321. Il est aussi possible de l'envoyer à la mairie par courrier recommandé avec accusé de réception ou de le déposer sur place en mairie.

Tout changement concernant les informations fournies (sur le loueur, le meublé, les périodes de location) doit faire l'objet d'une nouvelle déclaration en mairie.

À NOTER : si aucune déclaration n'a été effectuée, le loueur s'expose à une contravention pouvant aller jusqu'à 450 € s'il s'agit d'une personne physique, 2 250 € maximum s'il s'agit d'une personne morale.

Le classement du meublé de tourisme (5 catégories allant de 1 à 5 étoiles, valable 5 ans), a pour objectif d'indiquer au client un niveau de confort et de prestation, est facultatif. Il constitue un outil de commercialisation pour le loueur et permet de bénéficier de certains avantages fiscaux.

La mairie de Lure invite les propriétaires/gestionnaires de meublés non déclarés à régulariser leur situation avant le 30 janvier 2027.

Par ailleurs, il est rappelé l'existence de la taxe de séjour, instituée depuis 2025 sur l'ensemble du territoire, payable par les touristes et destinée à financer des actions intercommunales.

Ent COTTA
BATIMENT - GENIE CIVIL
70290 PLANCHER-BAS

Couleurs des Thés
5b rue Antoine Boisson 70200 LURE
Ouvert du lundi 14h-18h
& du mardi au samedi 9h30-12h & 14h-18h
09-52-47-08-91 couleursdesthes70@gmail.com
mariecouleursdesthes couleursdestheslure
MAISON GOURMANDE THÉ CAFÉ CHOCOLAT

Le CARNET de Pierrette

DÉCÈS*

17/04/2026 CARDOT veuve PARISOT Colette
09/04/2026 DOUBET Frédéric
06/06/2026 CUNEY épouse GROSJEAN Geneviève
09/06/2026 IM épouse LY Sim
12/06/2026 HUE Germaine
25/06/2026 SENG Phath
25/06/2026 PHEULPIN épouse HOHMATTER Josette
26/06/2026 MERIQUE veuve GRISEY Paulette
30/06/2026 MINNE Yves
01/07/2026 SLIMANE Habib
01/07/2026 ISELIN Jean-Pierre
03/07/2026 GOSSELIN Christian
04/07/2026 DETHIERE Patricia
05/07/2026 SADEK veuve BENZAOUI Fatna
05/07/2026 HADJADJ Alia
06/07/2026 DROUIN Fabrice
07/07/2026 VILLEMEZ Joël
08/07/2026 MOMIER Patrice
09/07/2026 GUYOT Camille
10/07/2026 GUIGON Paul
11/07/2026 BOULMA Belkacem
12/07/2026 DANTI Yves
13/07/2026 GALLECIER Jeanine
14/07/2026 ZABÉ veuve BEDEZ Mauricette
15/07/2026 TRIOU Aurore
16/07/2026 PROVAIN Violette
17/07/2026 TRIBOUT Michel
18/07/2026 LASSAUGE Bernard
19/07/2026 POIRCUITTE épouse LORENZI Micheline
20/07/2026 DÉMÉSY Marcel
21/07/2026 PEQUEGNOT veuve MAILLE Jacqueline
22/07/2026 CORDIER veuve JACQUEY Gisèle
23/07/2026 MOREL Pierre
24/07/2026 BALLAND Thierry
25/07/2026 NADOT Daniel
26/07/2026 GORSDEMANGE veuve AGNUS Andrée
27/07/2026 CHARRIÈRE Robert
27/07/2026 MOUREY épouse SIMON Marie-José
28/07/2026 WESPISSER Bertrand
29/07/2026 JUIF Jean-Paul
30/07/2026 ZENOUD Mohamed
31/07/2026 BALDUCCI Pasquale
01/08/2026 GRAFFE Claude
13/08/2026 MEMBREY Jean-Marie
28/08/2026 LEVASSEUR Fabien
10/09/2026 RADIX Denis
14/09/2026 STELLATO Raphaël
20/09/2026 CORDIER veuve GALMICHE Marie-Madelaine

Figurent seulement les défunts dont la publication a été autorisée par les chargés des funérailles.

MARIAGE**

16/05/2026 VOIDEY Céline RUSPINI Julien
27/06/2026 FLOOM Jessica KADRI Damien
18/07/2026 JERRA Najma MOUSSAÏD Ayoub
08/08/2026 HEYER Aurélie SALOMON Landry
08/08/2026 BERGER dit LACROIX Patricia JEANNEREY Emmanuel

PARRAINAGES RÉPUBLICAINS**

06/06/2026 Kayden MOREAU
06/06/2026 Mia MARTINIC
11/07/2026 Naëlyo MACHU
25/07/2026 Malia WARSZEWSKI
22/08/2026 Naëlya BULABOIS

**Sont exclusivement mentionnés les célébrations dont les intéressés ont autorisé la publication.*



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

En prévision de l'élection présidentielle les **18 avril et 2 mai 2027**, le service des élections de la mairie vous rappelle l'importance d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir y participer. **La date limite d'inscription est fixée au plus tard le 6ème vendredi précédant le scrutin : soit le vendredi 12 mars 2027.**

Vérifiez dès maintenant votre situation électorale !
Pour cela, vous pouvez vous rendre sur le site du service public : *https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE*
Ce service en ligne, accessible via FranceConnect ou un compte Service-Public.fr, vous permet de :

- Savoir si vous êtes bien inscrit(e) sur une liste électorale,
- Connaître l'adresse de votre bureau de vote,
- Retrouver votre numéro national d'électeur,
- Vérifier si vous avez des procurations en cours,
- Télécharger une attestation d'inscription.

Vous n'êtes pas inscrit(e) ?
Dans le cas où vous n'êtes pas encore inscrit(e) ou vous avez déménagé (même au sein de la commune), il est indispensable de vous inscrire à votre nouvelle adresse.
Deux moyens **gratuits** sont à votre disposition :

- En ligne : Scannez votre pièce d'identité et un justificatif de domicile, puis déposez votre demande sur **Accueil | Service-Public.fr**
- Directement en mairie : Téléchargez les **Formulaires en ligne – Fiche du formulaire n°12669*02 (service-public.fr)**, complétez-le et déposez-le en mairie avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité en cours de validité.

Besoin d'aide ?
Le service des élections est à votre disposition pour toute question ou vérification.

Comment voter si je ne peux pas me déplacer ?
Vous pouvez **donner procuration** à tout moment, y compris un peu avant le scrutin. Vous devrez faire valider cette procuration dans un commissariat, à la gendarmerie, au consulat à l'étranger ou en ligne si vous avez l'identité numérique vérifiée **France Identité**. Il est conseillé d'effectuer cette démarche le plus tôt possible. L'électeur à qui vous donnez procuration devra se déplacer dans votre bureau de vote le jour du scrutin. **https://www.maprocuration.gouv.fr/**



NOM SUR LA BOÎTE AUX LETTRES

Afin de faciliter la distribution du courrier et les interventions des services municipaux (facteurs, secours, recensement…), il est impératif que le nom des occupants figure clairement sur la boîte aux lettres. Nous vous remercions de vérifier que votre nom, ainsi que celui de toutes les personnes résidant à votre domicile, soient bien lisibles et à jour. Un geste simple qui permet à tous un meilleur service au quotidien !



La mairie de Lure vous propose de ramasser les sapins de Noël naturels (sans décoration ni socle). Les ramassages ont lieu sur inscription, 48 h à l'avance, auprès de l'accueil de la mairie au 03 84 89 01 01 (tapez 1) ou par e-mail à l'adresse contact@mairie-lure.fr :

3 mercredis : •06/01 •13/01 •20/01

Ils sont à déposer pour 8 h sur le trottoir en veillant à ne pas gêner la circulation des piétons.

Cérémonies à venir

Samedi 5 décembre 2026 à 10 h	Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie	Cimetière des sources Monument 1939/1945
Jeudi 19 mars 2027 à 17 h	Journée nationale du souvenir et de recueillement en mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.	Cimetière des sources Monument 1939/1945
Dimanche 25 avril 2027 à 11 h 15 (dernier dimanche d'avril)	Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation	Cimetière des sources Monument 1939/1945

DEVOIR DE MÉMOIRE
Hommage au Private Angelo Charles Nalbone



Le 20 août 2026, une délégation s'est rendue au cimetière Américain de Dinozé pour honorer les soldats de la 3ème division d'infanterie et parrainer un jeune soldat américain, Angelo Charles Nalbone en présence notamment de Mme Monika STOY, Présidente d'Outpost International, de Tim Stoy, du Général Maxime do Tran. Angelo est né le 8 juillet 1925 à Trenton, dans le New Jersey dans une famille de 10 enfants. Avant son engagement dans l'armée, il travaillait comme chauffeur pour la Kramer Trenton Company. Le 1er septembre 1943, il s'engagea dans l'armée américaine à Camden, dans le New Jersey. Il rejoignit le 7th Infantry Regiment de la 3rd Infantry Division. En août 1944, son unité participa à la campagne de France après le débarquement de Provence. Les soldats américains progressèrent ensuite vers le nord-est de la France. C'est, en Haute-Saône, dans les environs de Lure, que le destin d'Angelo s'arrêta. Le 14 septembre 1944, Angelo Charles Nalbone fut tué au combat. Pour son sacrifice, il reçut la Purple Heart, décoration militaire américaine attribuée notamment aux soldats tués ou blessés au combat. Après la guerre, Angelo fut inhumé au cimetière américain d'Épinal-Dinozé, où il repose aujourd'hui, dans la parcelle A, rangée 18, tombe 66. Nous ne connaissons pas, avec les documents dont nous disposons aujourd'hui, les circonstances précises de ses dernières heures. Mais nous connaissons l'essentiel. Nous savons qu'un jeune homme de dix-neuf ans, venu de Trenton, dans le New Jersey, est arrivé jusqu'à nos territoires avec son régiment. Nous savons qu'il est tombé sur cette terre de France. Et nous savons qu'il n'est jamais rentré chez lui. Angelo Nalbone avait dix-neuf ans. Il avait une famille, un travail et toute une vie devant lui. Aujourd'hui, plus de quatre-vingts ans après sa mort, son nom est gravé. Au nom de toutes celles et ceux qui vivent aujourd'hui libres, hommage lui a été rendu.





Pierrette DEMESY
5ème Adjointe au Maire
Chargée de l'État-Civil, du devoir de mémoire et correspondante défense Conseillère Communautaire Titulaire





DÉNEIGEMENT

En période hivernale, les chutes de neige peuvent rapidement rendre les accès dangereux. Les riverains ont donc l'obligation de déneiger et dégager l'entrée de leur propriété, notamment le trottoir qui la borde, afin d'assurer la sécurité des piétons et de faciliter le passage. Cette responsabilité contribue à prévenir les accidents, à maintenir la circulation fluide et à garantir un environnement sûr pour tous. En cas de négligence, le riverain peut être tenu responsable des dommages causés par une chute ou un incident devant chez lui.

UTILISATION DU PROTOXYDE D'AZOTE

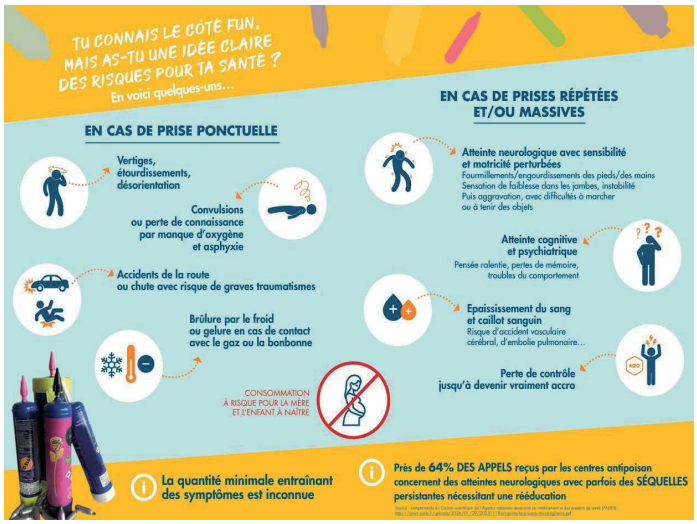

RAPPEL : RESPECT DES HORAIRES DE COLLECTE DES DÉCHETS

Pour préserver la propreté de notre commune et faciliter le passage des piétons, merci de respecter les horaires de sortie et de rentrée des poubelles. Les bacs doivent être sortis la veille de la collecte à partir de 18 h (21 h en été) et rentrés au plus tard à 19 h le jour même. Veillez à ne pas encombrer les trottoirs et à respecter les consignes de tri. Les sacs déposés au pied des conteneurs et les dépôts sauvages sont strictement interdits. Un geste simple et citoyen pour un cadre de vie agréable pour tous !

EXONÉRATION TAXE D'HABITATION POUR LOGEMENT VACANT

Taxe d'habitation et logement vacant :
La taxe d'habitation est due pour les locaux habitables, elle est établie annuellement selon votre situation au 1er janvier de l'année d'imposition.

Comment justifier qu'un local n'est pas habitable ?
La preuve peut être apportée par tous moyens. Il peut s'agir d'une facture de gaz ou d'électricité justifiant d'une absence de consommation ou d'une fermeture de compteur, il peut s'agir également d'une facture de déménagement. A défaut, il est également possible de faire appel à un huissier afin qu'il vienne constater que l'habitation est vide de meuble. Il vous suffit alors d'envoyer cet élément de preuve à votre centre des impôts. Afin que vous puissiez justifier auprès du service des Finances Publiques que votre habitation ou votre local est vacant et vide de meuble, la Mairie de Lure accepte de délivrer une attestation d'habitation ou de local inoccupé et vide de tout meuble.

Cette prestation facultative est facturée 80 € au demandeur.
Les demandes d'attestations de logements vacants pour l'exonération de la taxe d'habitation sont à adresser par courrier ou par mail à Monsieur le Maire avant le 31 janvier. Le courrier doit préciser le nom du propriétaire, son adresse, son numéro de téléphone, son adresse mail, ainsi que l'adresse précise du logement à visiter.

Après réception de la demande, le propriétaire sera contacté avant le 31 janvier pour convenir d'un rendez-vous.

Un représentant de la commune ira sur place en présence du demandeur afin de vérifier si le logement est vide de tout meuble. La délivrance d'une attestation après visite de chaque logement sera ensuite adressée au propriétaire et aux services fiscaux.
Aucune attestation ne sera délivrée après le 31 janvier de l'année d'imposition.

MADER SA

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ S'UNIR POUR LURE

Faire vivre Lure, c'est agir toute l'année. Fêtes, culture, sport, foire : Lure bouge grâce aux associations, aux commerçants, aux agents et aux élus. L'attractivité ne se décrète pas à coups de slogans. Elle se construit avec des projets, des moyens et des partenaires. Soutenons nos commerces de proximité ! Pour Noël, la Ville, l'UCL et le comité des fêtes se mobilisent. Une ville vivante doit aussi être accessible à tous. Vieillir, vivre avec un handicap ne doit jamais conduire à l'exclusion. Nous portons cette exigence dans nos choix. Aux annonces faciles, nous opposons une responsabilité : préparer, financer et faire aboutir les projets. Notre cap : une ville solidaire, attractive, sûre et fidèle aux valeurs républicaines. À toutes et tous : Joyeux Noël et excellentes fêtes de fin d'année !

RASSEMBLEMENT POUR LURE

Lors du Conseil municipal du 5 juin, le groupe Rassemblement pour Lure a proposé la création d'un marché nocturne régulier durant l'été afin de renforcer l'attractivité et l'animation de notre centre-ville. La municipalité n'a pas souhaité retenir cette proposition dès cet été, préférant envisager une étude et une éventuelle expérimentation à l'été 2027. Nous continuerons à porter des propositions concrètes pour rendre notre centre-ville plus vivant et attractif. Dès le Conseil municipal du 28 septembre 2026, nous interrogerons donc la municipalité sur les animations prévues à l'occasion des fêtes de Noël et proposerons de nouvelles initiatives comme un vrai marché de Noël avec des chalets dans le centre-ville. Rendre Lure attractif passe par des animations de qualité dans son centre-ville.

INCLURE

Nos anciens et les personnes en situation de handicap ne doivent pas avoir le sentiment d'être mis à l'écart, voir rejetées. Des trottoirs inadaptés trop étroits, des revêtements difficiles, des pavés, des pentes prononcées et des ressauts importants (marches à l'entrée des commerces) compliquent grandement la circulation en fauteuil roulant ou en déambulateur..Malgré les réglementations de nombreux établissements recevant du public (commerces,services,mairie) manquent encore de rampes ou possèdent des portes trop étroites. Nos anciens et les personnes en situation de handicap doivent accéder à l'ensemble des établissements recevant du public, avoir des sanitaires aux normes, avoir des places de parking dédiées et enfin pouvoir se déplacer facilement sur l'îlot Saint Martins.

E.Leclerc LURE

À VOS CÔTÉS AU QUOTIDIEN

E.Leclerc LURE



BRICO E.Leclerc



espace culturel E.Leclerc



E.Leclerc DRIVE



La Brasserie DU SAPEUR



ACHAT - VENTE OCCASION E.Leclerc



NOS RÉGIONS ONT DU TALENT — L'épicerie de nos régions



VOYAGES E.Leclerc



le manège à bijoux E.Leclerc



Fioul E.Leclerc



Location E.Leclerc



Téléchargez l'application!

CENTRE COMMERCIAL DES CLOYES 70200 LURE - Du lundi au samedi de 8H30 à 20H00

03.84.62.88.22 www.e-leclerc.com